



ASSEMBLEE GENERALE

Jeudi 23 mars 2023 (visio)

Rédigé par le Yan Clément et Julien TAUNAY le 28/03/2023

Liste des présents : 43 personnes ayant le droit de vote + 5 extérieurs

ORDRE DU JOUR

1. Mot d'introduction du Président
2. Rapport d'activités
3. Évolution de la charte
4. Stratégie de développement
5. Rapport financier

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

JEUDI 23 MARS 2023

 **SYNDICAT DE DÉFENSE DES VINS NATURE'L**

Pour visionner l'AG :

Syndicat de Défense des Vins Nature'l
9, rue André Brouard – 49105 ANGERS / Contact: syndicatvinnature@gmail.com



1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Jacques Carroget

Un bilan positif pour cette année 2022, avec une bonne capacité d'échange au sein du syndicat ainsi que la construction d'une image auprès de l'extérieure. Le président rappelle que la présence du syndicat est d'abord là pour défendre le vin naturel, afin de garder le droit de faire du vin sans intrants et techniques traumatisantes. Le vins natures est plus que du vin mais aussi des valeurs humaines. Le syndicat évolue sans cesse pour s'adapter aux nouvelles problématiques actuelles.

2. RAPPORT D'ACTIVITES

Quelques chiffres

Julien TAUNAY et Remy BOSSERT

En 2023, on compte 506 cuvées labélisées, une belle évolution se dessine avec 94 cuvées labélisées en 2020, 176 en 2021 ainsi que 181 en 2022. 136 vigneron labélisés avec au moins une cuvée. Le logo principal sans ajout de sulfite est majoritairement utilisé avec près de 400 cuvées.

Commission agrément

Gilles AZZONI

Un gros travail a été réalisé sur la procédure liée au négoce. Avec la création d'une nouvelle fiche de procédure dédiée, disponible sur le site internet <https://vinmethodenature.org/>. Un accord a été conclu avec Ecocert, 4 cuvées tirées au sort seront contrôlées en 2023. Enfin, la décision a été prise de mettre en place un contrôle externe systématique des cuvées de plus de 100 HI. Ce contrôle sera réalisé sur une seule cuvée dépassant 100 HI par domaine décidée par tirage au sort (coût de 400€ à la charge du vigneron).

Commission communication

Antonin IOMMI-AMUNATEGUI et Isabelle PERRAUD

En 2023, les réseaux sociaux ont été très utilisés pour la démocratisation du vin nature ainsi que la diffusion du logo VMN. Une veille quotidienne est réalisée afin de diffuser des informations sur l'univers des vins (particulièrement nature). Lors de vos publications, n'hésitez pas à identifier le syndicat afin que nous puissions repartager du contenu.

Commission usurpation

Julien GANGAND

En 2022, une commission usurpation a été créé, afin de lutter sur l'utilisation du mot « naturel » et ses dérivés sur le vin à des fins commerciales. Un processus de prise de contact a été créé : vous pouvez faire remonter des informations au syndicat si vous observez ce genre de pratique.

Partenariat avec l'ANIVIN

Sébastien DAVID

En partenariat avec l'ANIVIN, la Revue des Vins de France à en décembre 2022 proposé une dégustation et notation de 26 VDF. Cet article proposait également un encart présentant le label VMN. Dans l'avenir, le partenariat pourrait se concrétiser par la présence du syndicat dans des salons des vins.

Syndicat de Défense des Vins Nature'l

9, rue André Brouard – 49105 ANGERS / Contact: syndicatvinnature@gmail.com



Un stand à la Levée de la Loire 2023

Jacques CARROGET

Lors de la Levée de la Loire, un stand représentant le syndicat a pu être mis en place. Celui-ci proposait la dégustation de cuvées labélisées par des vignerons présents sur le salon. Jacques CARROGET rapporte un bilan très positif avec une affluence et des retours encourageants. Dans l'avenir, le syndicat souhaite réellement continuer ce genre de manifestation.

Lien avec l'INAO et la DGCCRF

Christelle PINEAU

Le syndicat a sollicité la DGCCRF afin de faire vérifier les futurs nouveaux points présents sur la charte. Nous attendons actuellement encore leur retour. Christelle PINEAU rappelle qu'un lien est toujours présent entre le syndicat et l'INAO.

Délocalisation du Conseil d'administration en Alsace

Vincent WALLARD

Le CA s'est rendu en Alsace fin octobre 2022, chez Christian Binner. Ce moment a été l'occasion d'échanges sur différents sujets, et de rencontres avec par exemple l'Université de haute Alsace qui met en place un master autour du vin, et désire s'ouvrir aux différentes méthodes de production en collaboration avec le syndicat. Le syndicat a la volonté de reproduire ce genre d'évènement riches en échange et constructif à l'avenir.

VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITES : UNANIMITE (41 VOIX)

3. ÉVOLUTION DE LA CHARTE

Christian BINNER, Gilles AZZONI, Julien GANGAND

Le point 5 de la charte a été révisé, avec la précision des procédés interdits sur la modification volontaire du raisin (interdiction du chaud et du froid).

EVOLUTION VALIDEE A L'UNANIMITE (41 VOIX)

Deux nouveaux points (8 et 9) ont été ajoutés au sujet des vins effervescent VMN.

POINTS VALIDES avec 40 VOTES POUR et 2 ABSTENTIONS

Pour finir, deux nouveaux points (15 et 16) sur les valeurs humaines et environnementales.

POINTS VALIDES avec 41 VOTES POUR et 2 ABSTENTIONS

Syndicat de Défense des Vins Nature'l

9, rue André Brouard – 49105 ANGERS / Contact: syndicatvinnature@gmail.com



4. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Guillaume PETIT DE LA PERRELLE

Les différentes commissions seront désormais ouvertes aux adhérents. Les 3 objectifs identifiés pour 2023 sont :

- Faire adhérer un maximum de vigneron
- Faire l'abéliser un maximum de cuvées
- Développer la communication avec les adhérents

Afin de réaliser ces objectifs un stagiaire a été recruté pour une durée de 4 mois afin d'y consacrer du temps (Yan Clément).

5. RAPPORT FINANCIER ET BUDGET PREVISIONNEL

Sébastien DAVID

Le résultat 2022 est positif de 2 619€. Les cotisations des adhérents restent un apport important pour le syndicat. En 2023, de nouveaux couts sont à prévoir avec le début des contrôles Ecocert, ainsi que l'investissement dans la communication interne avec l'arrivée d'un stagiaire dédiée au syndicat. Afin d'équilibrer le budget, le Conseil d'administration propose à l'AG une augmentation de la cotisation pour les vigneron à hauteur de 70 €.

RAPPORT FINANCIER VALIDE à l'UNANIMITE (38 POUR)

6. INTERVENTION DE L'ASSOCIATION SUISSE VIN NATURE

Franck Siffert a réalisé une intervention de afin de présenter l'ASVN. Particulièrement sur la présentation d'une fiche de dégustation dédiées aux vins natures disponible sur leur site internet <https://www.vin-nature.ch/>



7. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après un vote voici la nouvelle constitution du CA :

- BLEU : candidats sortant réélus
- VERT : nouveaux candidats élus

VIGNERON.E.S	PROFESSIONNELL.E.S DU VIN	CONSOMMATEUR.TRICES
Jacques CARROGET	Antonin IOMMI-AMUNATEGUI	Elodie LOUCHEZ
Sébastien DAVID	Christelle PINEAU	Rémy BOSSERT
Isabelle PERRAUD	Guillaume PETIT DE LA PERRELLE	Eric MORAIN
Christian BINNER	Julien GANGAND	Jean-Paul PRIMARD
Gilles AZZONI	Bastien RACCARY	Charles BOUTHIER
Christophe EHRHART		
Vincent WALLARD		
Blandine JÉQUIER-CHAUCHAT		
Michel BAUCE		
Thomas NOVOA		

8. QUESTIONS DIVERSES

Lors de l'AG, différents échanges ont abouti à de nouvelles pistes de réflexion qui seront portées dans les prochains Conseils d'administration :

- Commercialisation du VMN dans la grande distribution
- Création d'une commission pour l'organisation d'un salon VMN

Lien pour voir l'AG : <https://bit.ly/3nmOWkU>